

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

MAI 2018 [VOL.2 N°1]



150 BOUGIES

POUR SAINT-HIPPOLYTE !

[P4]

DÉCOUVREZ

LA PROGRAMMATION
DE L'ÉTÉ

[P12 À 15]

UN ÉVÉNEMENT MUSICAL



POUR TOUTE
LA FAMILLE !

[P13]

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

[P16]

SAINT-HIPPOLYTE.CA



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

UNE BRISE DE CHANGEMENT ESTIVAL



L'été 2018 marquera une autre étape importante dans la création d'un milieu de vie à notre image avec l'achèvement de nombreux projets au cœur de la Municipalité.

Comme vous l'aurez sans doute constaté, la construction de notre nouveau Centre des loisirs tire à sa fin au parc Roger-Cabana. La première pelletée de terre marquant le début des travaux avait lieu en octobre dernier et l'échéancier ayant été respecté jusqu'ici, je suis heureux de vous annoncer que la population devrait pouvoir profiter de ce bâtiment moderne et des plus fonctionnels dès la fin du mois de juin.

En plus de cette inauguration attendue, un nouveau parc verra le jour comme promis d'ici la fin de la saison estivale au coin des rues du Parc et de la Promenade, alors que le parc des Quatorze-îles accueillera de nouveaux modules de jeux pour les jeunes.

Outre ces nouvelles infrastructures, il faut souligner l'acquisition d'équipements visant l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens. Vous trouverez notamment en ces pages les informations relatives à l'acquisition d'une motomarine à l'usage de la patrouille nautique qui assure la sécurité sur nos plans d'eau cet été, d'un véhicule électrique destiné à l'inspecteur municipal et d'une benne qui permettra au Service des travaux publics de procéder à des travaux d'asphaltage de qualité.

Un vent de changement souffle également sur l'une de nos grandes traditions estivales à Saint-Hippolyte. Je vous invite à découvrir la nouvelle formule à saveur familiale et la programmation d'envergure du



Pic-Nic Électrik qui devient cette année, le Pic-Nic en Musique. L'été étant aussi propice aux rassemblements et aux événements festifs, vous trouverez dans les pages loisirs et culture le détail de plusieurs activités qui sauront divertir toute la famille.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de la Municipalité a été déposé le 7 mai dernier. En prenant connaissance du résumé de celui-ci en page 16, vous serez à même de constater que c'est un bilan plus que positif qui découle de cet exercice financier 2017, dont le conseil municipal est tout particulièrement fier. L'année a été riche en projets mobilisateurs et malgré de nombreux investissements, nous avons été en mesure de proposer une baisse de taxes en 2017 et 2018, en plus de dégager un surplus. Celui-ci sera utilisé pour assurer la mise à niveau de plusieurs infrastructures et poursuivre notre mission qui demeure celle de proposer des services de grande qualité aux citoyens.

La saison des déménagements s'annonce et elle apportera son lot de nouveaux arrivants chez-nous. Je profite de l'occasion pour souhaiter, au nom de tous les membres du conseil municipal, la plus cordiale des bienvenues à tous ces nouveaux citoyens qui s'établiront prochainement au sein de notre Municipalité. Vous serez à même de constater que l'été est synonyme de plein air, de nature et de baignade à Saint-Hippolyte. Bienvenue chez-nous et bonne saison estivale!

Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

Patrice Goyer Sécurité publique	Yves Dagenais Sports, loisirs et plein air	Chantal Lachaine Culture, bibliothèque et vie communautaire	Jennifer Ouellette Finances et administration	Donald Riendeau Urbanisme	Bruno Allard Environnement

Virage vert sur les routes de la municipalité!

Soucieuse de maintenir le cap de ses orientations et stratégies en développement durable, la Municipalité a fait récemment l'acquisition d'un véhicule électrique. Le contrat pour l'achat du véhicule a été octroyé le 6 mars dernier à Des Laurentides Ford, au coût de 29 053\$, taxes et rabais du gouvernement inclus. En plus de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce véhicule assure une importante économie d'énergie avec son autonomie de 185 km. Destiné aux déplacements du Service de l'urbanisme, la voiture de marque Ford Focus Electric 2018 permettra de réaliser les inspections quotidiennes sur notre territoire de façon écologique et économique. Il est prévu d'installer une borne de recharge à l'hôtel de ville, dès le mois de mai, pour l'usage de ce véhicule et celui des employés municipaux.

BONNE NOUVELLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une nouvelle borne publique de recharge pour les véhicules électriques (sur poteau double) sera également installée, dès la fin des travaux, au parc Roger-Cabana. Avec cette nouvelle acquisition, la Municipalité a comme objectif d'encourager les citoyens qui optent pour une auto électrique et de rappeler que ce véhicule demeure un choix gagnant au Québec. En effet, l'avantage écologique du véhicule électrique est encore plus apparent au Québec puisque la quasi-totalité de l'électricité est produite avec une source d'énergie propre et renouvelable: la force de l'eau. Enfin, il est prouvé que sur l'ensemble de son cycle de vie, une auto électrique cause moins de tort à l'environnement qu'une auto à essence.



PRIX AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE TRICENTRIS

Saint-Hippolyte se démarque en matière de collecte sélective

La Municipalité de Saint-Hippolyte recevait, le 20 avril dernier, le **prix Amélioration de la performance pour la collecte sélective** 2018 attribué dans la catégorie «municipalités de 5 000 à 25 000 habitants». Créé il y a 14 ans par Tricentris, cet honneur vise à souligner l'amélioration de la performance en ce qui a trait à la collecte sélective chez ses membres. Les prix sont répartis en trois catégories: 5 000 habitants et moins, de 5 000 à 25 000 habitants ou encore, plus de 25 000 habitants. Ces reconnaissances sont attribuées à trois membres (parmi tous les membres) qui se sont démarqués par l'augmentation de la quantité moyenne, par habitant, de matières recyclables acheminées vers les centres de tri. La Municipalité de Saint-Hippolyte s'est distinguée avec près de 1 038 tonnes de matières recyclables acheminées en 2017. Ceci représente en moyenne 110 kg de matières recyclables par résident, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année 2016.

Les membres du conseil municipal, la direction générale et le Service de l'environnement de la Municipalité tiennent à remercier les citoyens de Saint-Hippolyte pour leur contribution à ce progrès significatif en matière de recyclage.



Le prix, une borne de recharge pour voiture électrique, a été remis par Tricentris. Sur la photo on reconnaît Mélanie Paquette du Service de l'environnement, Bruno Laroche, maire, Bruno Allard conseiller municipal responsable du dossier environnement et Joey Leckman, membre du conseil d'administration de Tricentris.

150 BOUGIES

pour Saint-Hippolyte !

La Municipalité de Saint-Hippolyte célébrera son 150^e anniversaire en 2019 et pour l'occasion, un comité organisateur a été constitué récemment. Les membres du comité ont notamment pour mandat de planifier une programmation d'activités rassembleuses qui comportera de nombreuses collaborations au sein de la communauté. L'année 2019 sera ainsi ponctuée d'événements hauts en couleurs qui permettront de célébrer le passé, d'honorer la mémoire des bâtisseurs et de reconnaître l'engagement de nombreux organismes, associations et citoyens qui ont contribué au développement de la Municipalité.

Dans le cadre de l'organisation des festivités entourant le 150^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Hippolyte, le comité organisateur des célébrations fait appel aux citoyens ou organismes possédant des photos, textes ou objets marquants liés à l'histoire de la Municipalité, afin d'enrichir sa collection d'archives constituée notamment de :

- photos d'activités ou d'événements divers;
- photos de familles dans des lieux publics ou dans des résidences privées;
- photos de chantiers d'immeubles ou municipaux, scènes de la vie quotidienne au cœur de la communauté;
- photos d'intérieurs ou de façades de commerces ou de maisons;
- coupures de journaux ou cartes postales;
- affiches ou encarts publicitaires;
- courtes vidéos.



Si vous croyez posséder quelques-uns de ces précieux trésors, vous pouvez acheminer vos **images** à l'adresse suivante: ambraun@saint-hippolyte.ca, ou par le biais de WeTransfer (si le poids des fichiers est trop lourd). **Possibilité de nous contacter au 450 224-4137.**



Sur la photo, de gauche à droite, les membres du comité organisateur des festivités du 150^e :

Linda Rivest, archiviste à la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Chantal Lachaine, conseillère municipale, Caroline Nielly, directrice des communications, Michel LeDoux, historien et journaliste au journal *Le Sentier*, Yves Dagenais, conseiller municipal et Anne-Marie Braün, directrice culture et bibliothèque. Absent sur la photo, M. Pierrot Péladeau, chercheur universitaire et blogueur de renom.



D'INSPIRANTS MODÈLES POUR PROMOUVOIR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Donner l'exemple!

Les bacs bruns ont été implantés sur le territoire de la Municipalité le 19 juin 2017. Six mois plus tard, la collecte affiche un taux de participation de 40%. Bien que ces statistiques soient déjà fort prometteuses, beaucoup de travail demeure encore à faire pour instaurer de nouvelles habitudes au sein de la population. C'est donc en collaboration avec de jeunes et inspirants modèles que la Municipalité a souhaité poursuivre les démarches de sensibilisation auprès des citoyens. Les élèves de niveau primaire de l'école des Hauteurs ont ainsi été invités à décrire ou illustrer comment ils pouvaient convaincre famille et amis d'utiliser le bac brun. Huit d'entre eux ont par la suite été sélectionnés afin de faire partie de la Brigade des Petits Ambassadeurs. Les élèves choisis se sont engagés à :

- être un modèle pour leurs camarades de classe et leurs professeurs en récupérant leurs matières organiques en classe et lors des repas;
- être un exemple pour leurs famille, amis et voisinage en participant activement à la collecte des bacs bruns et en encourageant leur entourage à faire de même.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

C'est le samedi **26 mai prochain, de 9 h à 13 h**, au parc Aimé-Maillé situé au 871, chemin des Hauteurs, que se tiendra la traditionnelle Journée de l'environnement organisée par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Outre l'analyse de l'eau potable à moindre coût qui sera offerte sur place, les citoyens pourront notamment se renseigner sur les plantes envahissantes, la santé et l'entretien des arbres, les milieux humides et naturels et la protection des lacs, en plus de faire la rencontre d'oiseaux de proie vivants et de manipuler quelques espèces de reptiles.

Analyse d'eau à prix réduit

La population pourra profiter de cette journée pour faire analyser son eau potable moyennant une tarification modeste :

- analyse bactériologique: 25 \$
- analyse physico-chimique: 40 \$
- combo bactério+ physico: 60 \$
- eau de baignade—coliformes fécaux: 9 \$
- eau de baignade—coliformes fécaux + entérocoques: 10 \$

Vous pourrez payer directement le laboratoire le 26 mai, en argent comptant (montant le plus exact possible svp) ou par chèque. La distribution des contenants stériles pour les analyses se fera à l'hôtel de ville entre les 14 et 25 mai, (à l'exception du 21 mai - férié), aux heures normales d'ouverture ou lors de la Journée de l'environnement, le samedi 26 mai, au kiosque du laboratoire. Pour plus d'informations, visitez le www.saint-hippolyte.ca. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!





INTERVENTIONS SUR LES LACS DE SAINT-HIPPOLYTE ÉTÉ 2018

Le Service de l'environnement a élaboré un imposant agenda d'activités qui se dérouleront en bordure ou à proximité de nos lacs au cours de l'été 2018. Ainsi, plusieurs employés et mandataires de la Municipalité sillonneront notre territoire pour réaliser différents mandats dans les prochaines semaines. Voici, en résumé, les actions qui sont au programme :

- l'étude de suivi de l'évolution de l'état de santé des lacs (Dr Richard Carignan et son équipe);
- la campagne annuelle de suivi de la qualité de l'eau de baignade (Laboratoire H2Lab);
- l'élaboration d'une banque de photos aériennes des bandes riveraines (H4G Géomatique);
- la Patrouille verte (deux employées municipales);
- l'inventaire et la caractérisation du drainage du bassin versant du lac de l'Achigan (Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption)

Il est possible de consulter le calendrier détaillé au www.saint-hippolyte.ca;

PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service dès le lundi **14 mai 2018**. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année :

- Chemin de Mont-Rolland
- Lac à l'Ours
- Lac en Cœur
- Lac Morency
- Chemin des Hauteurs
- Lac Maillé
- Lac Écho
- Domaine Ogilvy
- Lac du Pin rouge
- Lac Fournelle
- Village
- Lac Cornu
- Tout le sud de la municipalité: Lac Bertrand, rue Richer au Lac Aubrisson, etc.

Pour obtenir tous les détails concernant le fonctionnement du programme ou encore consulter le calendrier de vidange, visitez le www.saint-hippolyte.ca dans la section environnement.

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Opéré par Développement Durable de la Rivière du Nord (DDRDN), l'Écocentre de Saint-Hippolyte sera ouvert du **1^{er} mai au 3 novembre 2018**, du mardi au samedi, de 9 h à 16 h 30, mais fermé lors des journées fériées du 22 mai, 26 juin, 3 juillet, 4 septembre et 9 octobre. L'Écocentre est situé au 2056, chemin des Hauteurs, sur le terrain du garage municipal.



Pour plus d'informations sur l'Écocentre et sur les matières qui y sont acceptées et refusées, consultez le www.ecocentresrdn.org ou composez le 450 569-0451. N'oubliez pas qu'il est possible d'apporter vos vieux appareils « froids » (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau ou à vin, celliers, thermopompes) à l'Écocentre pour un recyclage optimal.

COLLECTES DE BRANCHES

Un service de déchetage de branches est offert aux Hippolytois. Les collectes auront lieu au cours de **la première semaine** complète de chaque mois, **de mai à novembre**.



IMPORTANT: Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville, au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire **au plus tard le vendredi** précédant la collecte. Pour connaître les dates exactes, consultez le Guide des collectes 2018.

RAPPELS DE SAISON

Des cloches pour le compostage domestique sont toujours disponibles à la Municipalité au coût exceptionnel de 20\$. Complémentaires à l'utilisation de votre bac brun, elles peuvent être très utiles pour la valorisation des résidus de jardin.

Un **permis** est requis pour l'installation ou la modification d'un quai, de même que pour la réalisation de travaux de quelque nature que ce soit à l'intérieur de la bande de protection riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau.

Pour connaître **les périodes de pêche et les limites de prise** pour Saint-Hippolyte – ZONE 9, consultez le <http://peche.faune.gouv.qc.ca/?lang=fr>.

N'oubliez pas qu'en juillet, on arrache l'herbe à poux!

JOURNÉES GRAND MÉNAGE

La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des bennes à ordures pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Les matières suivantes sont refusées: résidus de démolition, ordures ménagères, branches et appareils ménagers. Dans le cas de démolition importante, le règlement n° 602-90 exige qu'une benne à ordures soit installée sur les lieux des travaux.

Ces journées de récupération s'adressent **UNIQUEMENT** aux particuliers. Une preuve de résidence sera d'ailleurs exigée à l'entrée. N'oubliez pas d'apporter vos gants!

Quand?

- le samedi 16 juin, de 8 h 30 à 16 h 30;
- le samedi 22 septembre, de 8 h 30 à 16 h 30.

Où? au garage municipal situé au 2056, chemin des Hauteurs



RENCONTRE AVEC DES OISEAUX DE PROIE

Le samedi 8 septembre 2018, venez rencontrer des oiseaux de proie entraînés par l'organisme Faucon-Éduc en découvrant l'agilité d'une buse, la majesté d'un faucon, les secrets d'une chouette et le regard d'un hibou.

DEUX REPRÉSENTATIONS 11 h - 13 h
Dans le sentier Art-Nature du Centre de Plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs
Entrée libre

Apportez votre chaise pliante pour plus de confort!

Les chiens ne sont pas admis lors de cette activité.

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques puisque l'événement se tiendra à l'extérieur.

Veillez noter qu'en cas de forts vents ou de pluie diluvienne, l'événement sera reporté à une date ultérieure qui sera diffusée au www.saint-hippolyte.ca et sur la page Facebook de la Municipalité.

INFO: 450 563-2505 # 2257

IDENTIFICATION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Dans la foulée des efforts initiés en 2015 pour contrôler la renouée japonaise, la Municipalité de Saint-Hippolyte sollicite votre collaboration afin de recenser les colonies de renouées japonaises présentes sur son territoire. Une autre plante envahissante pour laquelle nous ne détenons aucune information, le phragmite, est également une plante présente sur le territoire de la Municipalité qui nécessite un recensement.



Pour contribuer à l'inventaire des colonies de renouées japonaises et de phragmites, rien de plus simple:

- Identifiez et déclarez une colonie inconnue jusqu'à ce jour en complétant le formulaire disponible au www.saint-hippolyte.ca;
- Assurez-vous que la colonie identifiée n'apparaisse pas déjà sur la liste et la carte fournies sur le site Internet de la Municipalité.



INFOS TRAVAUX ÉTÉ 2018

C'est avec l'objectif d'améliorer le milieu de vie des citoyens de Saint-Hippolyte que le service des travaux publics poursuivra cet été la mise à niveau de nos infrastructures. Voici, en bref, les travaux qui sont prévus tout au long de la période estivale.



SECTEURS	MOIS
Rue de l'Érablière Est (chemin des Hauteurs à la rue des Geais bleus)	Mai/juin
Chemin-du-Lac-Bleu (5 sections pour une longueur de 460 mètres)	Mai/Juin
365 ^e Avenue	Sept/oct
368 ^e Avenue	Juin/juillet
386 ^e Avenue	Juin/juillet
Chemin-du-Lac-de-l'Achigan (de la 430 ^e Avenue à la rue Weredale)	Juin/juillet
Rue Lamoureux	Août/sept
Chemin des Hauteurs (de la route 333 jusqu'à l'adresse # 2467)	Août/sept
Rue Montaubois	Juillet/août
TRAVAUX DE PAVAGE EN RÉPARTITION LOCALE (sujet à l'approbation des propriétaires)	
92 ^e , 93 ^e et 94 ^e Avenue	à définir
Rue du Cerf, des Ombles, du Brocard, du Grand Pic et des Pygargues	à définir
Chemin de Kilkenny	à définir
TRAVAUX ROUTIERS - AUTRES	
Travaux de réfection du ponceau de la 106 ^e Avenue	Août
Travaux de construction de la 395 ^e et d'une partie de la 394 ^e Avenue	À définir
Travaux de réfection et de construction de la 111 ^e Avenue en vue de la construction de la nouvelle école	Mai

TRAVAUX D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

- Ouverture des parcs et terrains de jeu: 2^e semaine de mai
- Nivelage des chemins de graviers: tout le mois de mai
- Installation des ralentisseurs de vitesse: 3^e semaine de mai
- Traçage de lignes axiales: 2^e semaine de juin
- Plantation des fleurs: 1^{re} semaine de juin
- Rechargement granulaire de certains chemins: au cours des 2 premières semaines de juin
- Épandage d'abat poussière sur les chemins de graviers: 3^e semaine de juin
- Fauchage des abords de route: fin juillet
- Émondage le long de certaines routes: juillet et août

LES TRAVAUX SE POURSUIVront SUR LE CHEMIN DU LAC ÉCHO CET ÉTÉ

La Ville de Prévost réalisera la phase II de ses travaux de réfection de chaussée et d'aqueduc durant la période estivale sur le chemin du lac Écho. De nouveau cette année, il y aura une voie de contournement sur le chemin des Quatorze-Îles. Les travaux entre la rue du Monte-Pente et la limite de la ville se dérouleront à partir de la fin de la période de dégel (généralement 3^e semaine de mai) jusqu'au 22 juin. Les travaux entre les rues Joseph et Mathieu se dérouleront à partir du 25 juin jusqu'aux vacances de la construction. Les usagers de la route sont invités à suivre les détours ou à trouver un chemin alternatif lors de leurs déplacements. Les informations relatives à ces travaux seront disponibles en ligne sur le site web de la Ville de Prévost au www.ville.prevast.qc.ca. Information: 450 224-8888, poste 238.

Route 333: le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports procédera au remplacement d'une conduite pluviale sur le chemin des Hauteurs, dans l'ancien secteur de Lafontaine à Saint-Jérôme (face aux Jésuites). Prenez note que **la route sera fermée pour 3,5 jours, pendant une fin de semaine vers la fin du mois de juillet.** Le détour sera proposé par le chemin de la côte Saint-André. Pour les résidents de Saint-Hippolyte, les détours alternatifs seront proposés par les chemins du lac Écho, des Quatorze-îles et du lac Morency. Des panneaux seront installés afin de guider les résidents

DÉPÔT DE MATÉRIEAUX SUR TERRAIN PRIVÉ

La Municipalité sollicite actuellement les citoyens qui désirent déposer des matériaux d'excavation sur leur terrain au cours de la saison estivale. Nous souhaitons vous informer que toutes les demandes feront l'objet de vérification au préalable, mais qu'aucuns frais ne seront cependant exigés pour ce faire. Pour nous faire part de votre intention, vous devez simplement compléter le formulaire en ligne à l'adresse suivante: <http://saint-hippolyte.ca/services-auxcitoyens/services-en-ligne/>



UN ACHAT PAYANT POUR NOS ROUTES !

Les travaux de réparation de notre réseau routier doivent être réalisés dans des conditions optimales, en tenant compte notamment de la température et de la qualité des mélanges d'enrobés bitumineux. Afin d'éviter les coûts de location de matériel et de maximiser la qualité des produits et techniques nécessaires à la réalisation des travaux, le Service des travaux publics a récemment fait l'acquisition d'une boîte chauffante (benne) qui permettra l'utilisation des trois types d'enrobés bitumineux soit froid, tiède ou chaud. Ce système d'approvisionnement permet un mélange plus homogène puisqu'il évite les variations de température et la séparation du mélange. Autre avantage, la boîte chauffante s'installe dans la boîte d'un camion de six roues ce qui évite l'usage d'une remorque assurant ainsi plus de maniabilité et une grande facilité de manœuvre. Contrôlé à distance, ce système réduit l'effort et les risques d'accident reliés au pelletage dans les boîtes conventionnelles. Enfin, il demeure une option économique puisqu'il possède un système de chauffage au diesel très performant de ± 3 litres/heure (même carburant que pour le véhicule).

QUOI FAIRE AVEC LES ABRASIFS D'HIVER ?

L'arrivée des beaux jours suscite chez plusieurs le désir de procéder au grand nettoyage du terrain et peut-être aussi, au balayage de la cour. Attention cependant de ne pas contrevenir au règlement municipal SQ-902 Article 11 qui stipule qu'il est interdit de déposer, d'accumuler ou de créer des amoncellements d'abrasifs sur la chaussée publique. Cette action est passible d'une infraction puisqu'elle constitue un danger pour les automobilistes et les usagers de la route. Comme aucun ramassage d'abrasif ne sera effectué sur les terrains privés, nous vous invitons à jeter ou à conserver pour l'an prochain vos abrasifs d'hiver. Il est aussi possible de les apporter au garage municipal.

PERMIS GRATUIT POUR LA COUPE D'ARBRES

Valide pour un an, un permis accordé par la Municipalité vous permettra de procéder à la coupe des arbres identifiés lors du dépôt de votre demande. En plus d'être sans frais, une demande de certificat d'autorisation ne nécessite que très peu de temps et peut même être réglée en moins d'une heure dans la plupart des cas.

À partir du site web municipal, sachez que vous avez la possibilité de compléter une demande sans avoir à vous déplacer à nos bureaux. Ainsi, vous devez compléter le formulaire, accompagné de photos démontrant pourquoi les arbres doivent être abattus. Nous pourrions émettre rapidement, souvent le même jour, le certificat d'autorisation requis.

Si vous préférez faire votre demande en personne, nous pourrions alors vous recevoir, idéalement sur rendez-

vous. Apportez vos photos et votre demande sera complétée sur le champ.

Outre ces deux options, vous avez aussi la possibilité de nous contacter par téléphone. Nous pourrions établir ensemble la meilleure façon de procéder, selon vos besoins.

Prenez note que si l'arbre que vous souhaitez abattre est situé sur une emprise de rue ou sur un terrain municipal, votre demande sera dirigée vers le Service des travaux publics.



LOCATION À COURT TERME

Saviez-vous que la location d'habitation pour un court séjour n'est pas autorisée sur le territoire de la Municipalité? En effet, ce type d'activité commerciale



altère l'usage résidentiel et peut causer des désagréments sanctionnés par un constat d'infraction puisque non conforme à la réglementation d'urbanisme. Parmi ces désagréments, le système sanitaire d'une résidence louée les fins de semaine risque d'être momentanément surchargé par un nombre d'utilisateurs excédant le nombre que le système peut traiter. Bien que temporaires, ces excès réduisent la durée de vie des installations septiques, les solides n'ayant pas le temps nécessaire pour être décantés dans le réservoir. Si l'on considère que le changement d'une installation sanitaire d'un immeuble non résidentiel est très dispendieux, on peut se demander si l'activité clandestine en vaut le coût.

La location pour plus de 31 jours reste, quant à elle, un usage tout à fait conforme et n'est pas considérée comme une activité commerciale. Avec ce type de location, les inconvénients que peuvent subir le voisinage sont en effet beaucoup moins importants.

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRE

Le printemps est là et avec lui, l'obligation de démanteler les abris d'hiver s'impose. Autorisés sur le territoire de Saint-Hippolyte à compter du 15 octobre, il est nécessaire de démonter la toile, mais également la structure de ces abris avant le 1^{er} mai qui suit.

Les abris temporaires constituent une nuisance visuelle à l'arrivée des beaux jours et c'est pourquoi, cette année encore, la Municipalité assurera le suivi des propriétés pour lesquelles un dossier d'infraction a déjà été traité. Un constat d'infraction, assorti d'une amende minimale de 500 \$, pourrait ainsi être remis aux propriétaires ne respectant pas cette réglementation municipale.

Dans les autres cas, les propriétaires recevront un avis formel exigeant le démantèlement de l'abri pour une date précise. À ce moment, si l'abri est toujours en place, un constat d'infraction sera alors transmis.

La Municipalité fait appel à votre collaboration afin que tous les citoyens puissent profiter des beautés naturelles de notre territoire sans l'obstruction de structures destinées uniquement à la saison hivernale.



Le jour de la marmaille

2 JUIN | 10 H À 15 H | À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque se pare de ses plus beaux atours pour accueillir la deuxième édition de cet événement familial tant apprécié chez les tout-petits (0-10 ans) et leurs parents: Le **Jour de la Marmaille!** C'est avec l'objectif de tisser des liens entre les familles participantes que la programmation a été élaborée. Cette année, place à la magie de l'époque médiévale avec ses costumes et ses traditions qui ne cesseront de vous étonner tout au long de la journée: spectacle de magie, forge à l'ancienne, envolée de papillons (Belle dame) et stations de jeux animées par des personnages sortis tout droit d'une autre époque. Plusieurs organismes ayant à cœur le développement des enfants seront sur place. Parmi ceux-ci, le **Cercle de fermières** qui profitera de l'occasion pour initier les jeunes participants au tricot.

N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique que vous pourrez déguster sur la splendide terrasse arrière de la bibliothèque, aménagée avec soin pour y accueillir les familles.



PROGRAMMATION DU JOUR DE LA MARMAILLE | 10 H À 15 H

10 h à 10 h 45	*Spectacle Magie médiévale
10 h à 15 h	Maquillage et stations de jeux animées
11 h à 11 h 45	*Spectacle Magie médiévale
11 h à 15 h	Forge à l'ancienne
11 h à 15 h	Performance de jonglerie
12 h à 15 h	Kiosques thématiques partenaires
13 h à 14 h 30	Initiation au tricot avec le Cercle de fermières
14 h 30 à 15 h	Envolée de papillons

Spectacle **Magie médiévale**

Le Prince Louis LXXVIII (ou « 78 », c'est plus simple...) veut reconquérir la Reine de cœur, mais suite à une cuisante défaite lors d'une bataille, son honneur fut entaché... Que faire? Le pauvre tentera de démontrer la noblesse de ses sentiments en exécutant des performances chevaleresques: numéros d'épée, de sceptre, de foulards et de cartes.



*Réservation requise

pour assister à l'une des deux représentations: 450 224-4137

Lieu de l'événement:	Bibliothèque, 2258, chemin des Hauteurs 450 224-4137
Commodités:	aire de pique-nique, coin allaitement et premiers soins
Stationnement:	Hôtel de ville

Événement maintenu en cas de pluie



Le MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES



Commission scolaire de la Rivière-du-Nord





La musique et la famille à l'honneur!

Le traditionnel Pic-Nic de la Municipalité de Saint-Hippolyte sera de retour le **11 août** prochain, entre 15 h et 23 h, au parc Roger-Cabana avec une programmation plus festive que jamais! Arthur l'Aventurier, Sylvain Cossette, Andrée Watters, King Melrose, Stéphanie Bédard et Michel Robichaud se produiront tour à tour sur la vaste scène aménagée près du nouveau Centre des loisirs. Si le nom de l'événement a été modifié cette année (anciennement le Pic-Nic Électrik), son objectif demeure le même soit celui d'offrir un rassemblement musical d'envergure à la population et aux villégiateurs. En plus d'une attrayante programmation gratuite pour toute la famille, cette sixième édition proposera un rendez-vous gourmand avec la présence de camions de nourriture de rue et de kiosques alimentaires sur le site.

King Melrose, connaît une popularité grandissante et s'illustre en tant qu'artiste passionné de musique R&B et soul. Son premier album lancé en 2014 se taille une place de choix dans les palmarès et *Bleu*, son deuxième, lui permet de poursuivre son ascension avec ses chansons *Ne me laisse pas tomber*, *Bleu*, *Tentation* et *Ça se danse*.

Sylvain Cossette, Andrée Watters et Stéphanie Bédard se partageront la scène et feront danser le public aux rythmes des plus grands succès des palmarès, dans le cadre de la Tournée Supernova. Le trio, qui n'a certes pas besoin de de présentation, proposera un spectacle unique et une rencontre musicale explosive.

L'entrée sur le site est gratuite de même qu'un service de navette qui assurera le transport des visiteurs au Centre de plein air Roger-Cabana. On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation du Pic-Nic en Musique ou sur une annulation en cas de pluie abondante en consultant le www.saint-hippolyte.ca et la page Facebook de la Municipalité.

Expositions à la bibliothèque

MARYSE GUYOT, PEINTRE | CHANGEMENT D'AXE
10 mai au 26 juin

Abstraction picturale où le regard de l'artiste, imprégné des couleurs du paysage contemplé, glisse vers l'horizon, au fil de l'eau. La quiétude qui s'en dégage dicte sa gestuelle où la superposition et la juxtaposition des couleurs demeurent sa signature.



Vernissage | 10 mai sous forme de 5 à 7

MARIE-ÈVE TURGEON, ILLUSTRATRICE ET REINE VANILLE, ARTISTE MULTIDISCIPLINAIRE | ARABESQUE ENTRE DEUX MONDES
28 juin au 7 août

L'une donne vie à des compositions harmonieuses qui se précisent par la finesse de ses coups de crayon; l'autre fait renaître par son imaginaire prolifique la fantaisie de l'enfance avec des coloris vibrants et l'usage de formes surréalistes.



COLLECTIF DE PHOTOS | CLAIR-OBSCUR
9 au 21 août

Des regards neufs, des styles en devenir, des instants volés au temps qui va, cette exposition présente les œuvres des photographes amateurs du Club photo des Pays-d'en-Haut. Clin d'œil à la jeune relève avec l'intégration ponctuelle de Camille Ouellette-Robichaud, hippolytoise.

Vernissage | 9 août sous forme de 5 à 7



Vins & MUSIQUES du monde

Prochains rendez-vous les 12 ET 17 OCTOBRE

Inscriptions dès le 15 août et dévoilement de la future destination.

Info | www.saint-hippolyte.ca

Offrez-vous une escapade gourmande en compagnie du sommelier Jérémie Lévesque qui assurera la dégustation de vins assortis de bouchées raffinées le tout servi dans une ambiance musicale décontractée.

UNE PROGRAMMATION PLUS FESTIVE QUE JAMAIS!

LE 11 AOÛT 2018

au Centre de plein air Roger-Cabana

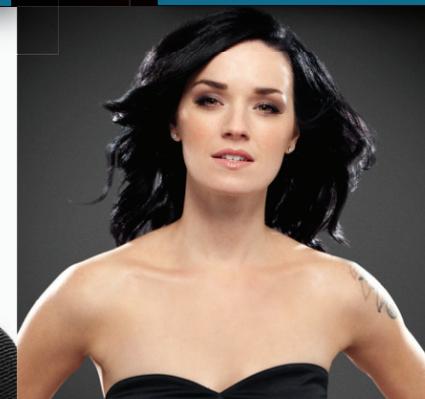
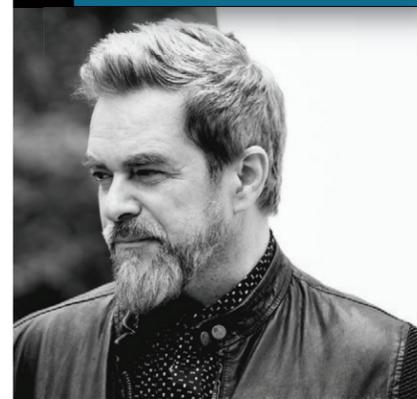
2060, chemin des Hauteurs



MICHEL ROBICHAUD
17 H 30



KING MELROSE
19 H



SYLVAIN COSSETTE, ANDRÉE WATTERS ET STÉPHANIE BÉDARD
21 H



16 H ARTHUR L'AVENTURIER
et son tout nouveau spectacle :
À la découverte des Rocheuses!
ANIMATION SUR LE SITE À COMPTER DE 15 H :
Jeux gonflables, maquillage, amuseurs publics, kiosque de barbe à papa et plus encore!



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES ASSOCIÉS



NICOLAS MARCEAU
Député de Rousseau



TABLES À PIQUE-NIQUE ET PLUSIEURS CAMIONS DE NOURRITURE DE RUE sur place!
Service de navette GRATUIT





24 JUIN | 15 H À 23 H | CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

C'est avec un plaisir renouvelé que la Municipalité convie la population à célébrer avec fierté son appartenance à la nation québécoise en participant aux nombreuses activités familiales qui se

dérouleront sur un site nouvellement aménagé, comportant le tout nouveau Centre des loisirs! Audacieuse par son contenu et authentique par sa signature, la programmation de la Fête nationale se déclinera cette année dans une myriade d'activités et d'attraits: Éducazoo, maquillage, jeux gonflables, atelier de création, animation familiale, présence de camions de nourriture de rue, bar en plein air, feu de joie et feux d'artifice de **Royal pyrotechnie**.

Sur le coup de 20 h, la formation musicale **Casajam** prendra d'assaut la scène et enchaînera plusieurs grands classiques des 40 dernières années. Le contenu musical de ce spectacle aux sonorités rafraîchissantes comporte un répertoire traditionnel qui inclura aussi quelques pièces plus récentes tirées des succès des Sœurs Boulay et des 2Frères. Les nostalgiques y trouveront leur compte avec Offenbach, Éric Lapointe, Kaïn, France d'Amour, Les BB, Les Colocs, Nanette Workman et plus encore! Présentant cinq musiciens-chanteurs, la formation hippolytoise est constituée de Michel Maynard à la voix principale et aux percussions, de Pierre Boudreau à la guitare électrique, de Christian Alin à la basse électrique, d'Alain Boudreau à la batterie et de Pierre Loiselle à la guitare électrique. Pour l'événement, les choristes J.B. Jo et Cathy Vallière se joindront à la formation.



PROGRAMMATION 15 H À 23 H

- 15 h à 18 h Éducazoo et stations de jeux animées
- 15 h à 20 h Maquillage et jeux gonflables
- 19 h 50 à 20 h Discours patriotique
- 20 h à 22 h Performance musicale avec **Casajam**
- 21 h à 22 h 30 Feu de joie
- 22 h à 22 h 15 Feux d'artifice
- 22 h 15 à 23 h Musique d'ambiance

Lieu de l'événement: Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs
450 563-2505 |

Commodités: kiosques de restauration, bar, premiers soins et service de navette gratuit!
En cas de pluie, renseignez-vous sur notre site Internet au www.saint-hippolyte.ca



Du nouveau dans nos parcs et espaces verts cet été!

SUITE AUX DIFFÉRENTES CONSULTATIONS CITOYENNES QU'ELLE A TENUES L'HIVER DERNIER, LA MUNICIPALITÉ EST FIÈRE D'ANNONCER À LA POPULATION L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MODULES DE JEUX AINSI QUE L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PARC MUNICIPAL AU COURS DE L'ÉTÉ À VENIR.

UNE PHASE II AU PARC DES QUATORZE-ÎLES

Une première phase de travaux en vue de renouveler les installations du parc des Quatorze-Îles avait été entreprise au cours de l'été 2017 avec l'installation de quatre modules d'hébertisme. Cette année, le parc accueillera de nouveaux modules de jeux fabriqués en bois afin de préserver le cachet et l'aspect naturel du parc.



CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

Les randonneurs et amateurs de vélo de montagne seront heureux d'apprendre que des travaux de mise aux normes seront effectués cet été dans les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana. Ces travaux ont pour but d'améliorer les sentiers de façon à les rendre plus sécuritaires et encore plus agréables à emprunter. Les pistes R1, R2 et R6 sont les principales visées par ces travaux. Ces aménagements s'inscrivent dans le plan d'action amorcé il y a 3 ans avec l'objectif de doter la Municipalité d'infrastructures de plein air de qualité pour toutes les générations.



UN NOUVEAU PARC POUR LES FAMILLES!

Un tout nouveau parc sera également aménagé cet été. Situé au coin des rues du Parc et de la Promenade (Chemin-du-Lac-Bertrand), il accueillera un sentier de marche en poussière de pierre, un gazebo, des bancs ainsi que quelques modules de jeux. Le quartier dans lequel sera installé le parc de la Promenade est un quartier résidentiel constitué de nombreuses familles. Le contrat sera octroyé sous peu et les travaux devraient être achevés à la fin de la saison estivale.

PARCS ET INSTALLATIONS

OUVERTURE DES PARCS LE 5 MAI 2018



	Basket ball	Hockey balle	Modules de jeux	Modules de planche à roulettes	Modules d'hébertisme	Parcours d'exercices	Plage	Rampe de mise à l'eau	Sentiers pédestres	Terrain de pétanque	Terrains de soccer	Terrains de tennis	Vélo de montagne	Volley ball
Centre de plein air Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs			x	x	x				x					x
Parc Aimé-Maillé 871, chemin des Hauteurs			x								x			
Parc Bourget 30, rue Bourget	x		x											
Parc Connelly 10, 111 ^e Avenue	x	x	x	x								x		
Parc de la plage 873, chemin du lac de l'Achigan							x	x						x
Parc de la promenade rue de la Promenade (aménagement été 2018)			x						x					
Parc des Quatorze-îles 216 ^e Avenue (aménagement 2 ^e phase été 2018)			x		x									
Parc du lac Bleu 15, 67 ^e Avenue										x				x



INSCRIPTIONS | JUSQU'AU 18 MAI 2018

CAMP À LA SEMAINE - DU 26 JUIN AU 24 AOÛT
5 ans (maternelle doit être complétée) à 12 ans
9 semaines - Tarifs avec ou sans service de garde



Tarif: (2 premières semaines - 4 jours)	
Résident:	58\$ sans service de garde
Résident:	70\$ avec service de garde
Non résident:	88\$ sans service de garde
Non résident:	100\$ avec service de garde

Tarif: (semaines - 5 jours)	
Résident:	70\$ sans service de garde
Résident:	85\$ avec service de garde
Non résident:	105\$ sans service de garde
Non résident:	120\$ avec service de garde

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	Congé	Première journée de camp!	Activités en plein-air par groupe d'âge	Plage	Bibliothèque
Semaine 2	Congé	Plage	Activités en plein-air par groupe d'âge	Plage	Bibliothèque
Semaine 3	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage	Centre des sciences Imax	Plage	Bibliothèque
Semaine 4	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage	45° Nord	Plage	Bibliothèque
Semaine 5	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage PM	Activités en plein-air par groupe d'âge	Plage PM	Bibliothèque
Semaine 6	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage PM	Activités en plein-air par groupe d'âge	Plage PM	Bibliothèque
Semaine 7	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage	Intermiel	Plage	Bibliothèque
Semaine 8	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage	Fun-Tropolis	Plage	Fiesta
Semaine 9 Semaine bonus (25 places disponibles)	Activités diversifiées et arts plastiques	Plage	Activités en plein-air par groupe d'âge	Plage	Bibliothèque



DESCENTE DE BATEAU AU LAC DE L'ACHIGAN

Horaire de l'ouverture au 31 mai 2018.

Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis | 9 h 30 à 16 h 30

Pour la période du 1^{er} juin au 15 juin 2018

7 jours | 9 h à 17 h

Pour la période du 16 juin au 3 septembre 2018

7 jours | 9 h à 20 h

Pour la période du 4 septembre au 8 octobre 2018

Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis | 9 h 30 à 16 h 30

Pour la période du 9 au 31 octobre 2018

Les vendredis, samedis, dimanches et lundis | 10 h à 16 h

Du 1^{er} au 9 novembre 2018, ouverture de la barrière sur rendez-vous seulement. Un préavis d'au moins 48 heures et des frais de 100\$ par embarcation seront applicables.

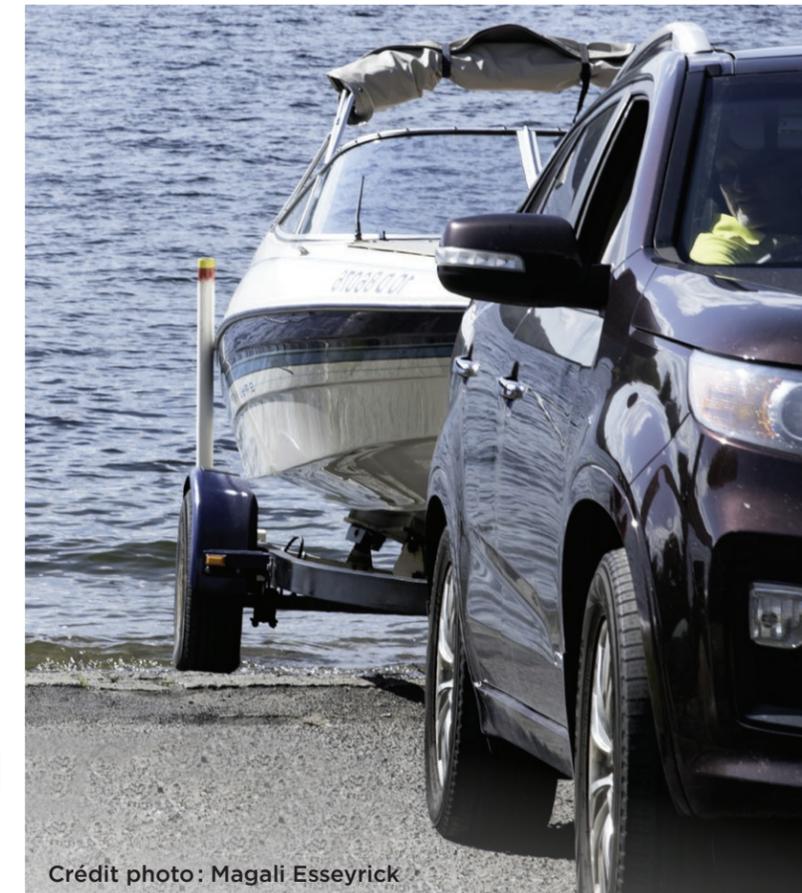
TARIFICATION SAISONNIÈRE POUR CONTRIBUABLE :

Type de permis	VIGNETTE	LAVAGE
Groupe 1 non motorisé	gratuit	20\$/saison
Groupe 2 motorisé de 19 cv et moins	20\$	20\$*
Groupe 3 motorisé de 20 à 104 cv	40\$	20\$*
Groupe 4 motorisé de 105 cv et plus	100\$	20\$*
Groupe 5 motomarine & propulsion par le jet d'eau	150\$	20\$*
Groupe 6 embarcation à forts sillons (Wake board ou Wake surf)	200\$	20\$*

**Pour les embarcations motorisées d'un utilisateur contribuable, les frais d'immatriculation incluent un premier lavage.*

TARIFICATION JOURNALIÈRE POUR NON CONTRIBUABLE

Type de permis	VIGNETTE	LAVAGE
Groupe 7 non motorisé	20\$/jour	inclus
Groupe 8 motorisé	300\$/jour	inclus



Crédit photo : Magali Esseyrick

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons qu'un stationnement est à votre disposition sur la 415^e Avenue pour vos véhicule et remorque.

RÉCUPÉRATEUR D'HYDROCARBURE

Obligatoire: les éponges à cale sont obligatoires dans les embarcations motorisées afin de protéger l'environnement. Saviez-vous qu'un seul litre d'huile suffit pour polluer 80 000 litres d'eau? Ainsi, l'utilisation des éponges à cale est un geste simple pour contribuer à diminuer la pollution dans un lac. Ces éponges servent à absorber l'huile à moteur et l'essence qui peuvent se retrouver dans le fond du bateau. Une éponge dure toute la saison estivale.

HEURES D'OUVERTURE DE LA PLAGE MUNICIPALE

Du 16 juin au 26 août et les 1^{er}, 2 et 3 septembre de 10 h à 17 h



RAPPORT FINANCIER 2017

Le rapport financier consolidé de la Municipalité de Saint-Hippolyte pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, a été déposé par le maire Bruno Laroche, le 7 mai dernier, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal. Encore cette année, la Municipalité annonce un surplus de 425 359\$, ce qui correspond à 3,39% d'un budget de l'ordre de 12 550 824\$ en 2017. Une année record en termes de droits de mutation et un contrôle serré des dépenses expliquent en grande partie cet excédent de fonctionnement. Le remboursement anticipé du fonds de roulement de 500 000\$ aura aussi permis d'augmenter la capacité d'auto-financement de la Municipalité.

Parmi les investissements et projets importants réalisés en 2017 notons :

- la modernisation du système d'éclairage municipal remplacé par celui de la technologie d'éclairage au DEL;
- le début de la construction du Centre des loisirs dont 1 M\$ financé par le surplus accumulé et 1 151 202\$ par une subvention des gouvernements du Québec et du Canada;
- la réfection de pavage et correction de structure de drainage pour près de 1 350 000\$ dont 66% financé par une subvention de la taxe d'accise sur l'essence;
- l'achat et distribution de bacs noirs et bruns pour l'amorce de la collecte à trois voies, un investissement de 970 000\$;
- la création d'un fonds vert de 100 000\$ pour soutenir les projets environnementaux;
- la bonification des parcours d'hébertisme et poursuite de l'aménagement des sentiers de ski de fond et raquette;
- l'acquisition d'équipement pour le sauvetage nautique.

Si l'ensemble de ces projets totalise plus de 4 388 252\$ en investissement, l'endettement net n'aura pas augmenté de façon significative se situant à 12 545 799\$ en 2017. Ceci est attribuable aux efforts consacrés à la recherche de financement qui aura permis à la Municipalité d'obtenir plusieurs subventions. Pour le maire Laroche, ce rapport dresse un portrait des plus positifs des finances de sa municipalité dans un contexte où la priorité demeure l'amélioration continue des services aux citoyens. « L'année 2017 a été riche en projets mobilisateurs et malgré de nombreux investissements, nous avons été en mesure

de proposer une baisse de taxes en 2017 et 2018, en plus de dégager un surplus. Celui-ci sera utilisé pour assurer la mise à niveau de plusieurs infrastructures et poursuivre notre mission qui demeure celle de proposer une offre de services de grande qualité aux citoyens. »

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Dates de versement

Il reste trois versements de taxes à acquitter. Comme tout paiement en retard portera intérêt au taux annuel de 13% et ce, à partir des dates d'échéance, nous vous invitons à bien noter ces dates pour vos derniers versements.

AVIS: veuillez ne plus tenir compte des dates d'échéance indiquées au calendrier municipal.

Vos paiements de taxes municipales sont requis :

- le 14 mai 2018
- le 12 juillet 2018
- le 10 septembre 2018



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous porter acquéreur d'une propriété à Saint-Hippolyte? Bienvenue chez-nous!

Comme la majorité des transactions immobilières sont assujetties à un droit de mutation, plus communément appelée taxe de bienvenue, nous tenons à vous rappeler que votre compte vous sera acheminé à l'adresse de la propriété nouvellement acquise, figurant sur votre contrat notarié. Par contre, si vous désirez que vos documents soient acheminés à une adresse postale autre que celle-ci, nous vous serions reconnaissants de nous en informer. Si vous ne disposez pas d'une boîte postale, veuillez communiquer avec le Service de la taxation au 450 563-2505 poste 2222 afin de vous assurer d'obtenir votre compte. Tout droit de mutation est payable dans les 30 jours après avoir été facturé et porte intérêt au taux annuel de 13%. Par ailleurs, nous vous invitons à vérifier si des versements de taxes sont encore à effectuer sur votre nouvelle propriété.

Déménagement

Vous déménagez? N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse à municipalite@saint-hippolyte.ca.



De gauche à droite sur la photo :

Le maire de Saint-Hippolyte Bruno Laroche, Jean-François Gareau, Vice-président de l'Association des propriétaires du Lac de l'Achigan (APLA), Patrice Goyer, conseiller municipal responsable des dossiers Sécurité incendies, Bruno Allard, conseiller municipal responsable des dossiers environnement et Welley Bigras JR, directeur du Service sécurité incendies.

La Municipalité procédait, en mars dernier, à l'acquisition d'une motomarine de marque BRP, modèle SAR (Search and rescue) exclusivement réservé aux services d'urgence. La nouvelle motomarine n'est pas un véhicule de plaisance mais bien un véhicule créé sur mesure par Bombardier pour secourir les gens sur les plans d'eau. À l'heure actuelle, seulement trois villes au Québec en possèdent une soit Saint-Hippolyte, Chambly et Trois-Rivières.

Ce véhicule permettra de renforcer l'application de la réglementation municipale et nautique sur les lacs navigables en plus de soutenir les opérations de sauvetage. La Municipalité pourra aussi contribuer à des opérations de sauvetage dans la région, dans le cadre de l'entente intermunicipale avec les services de sécurité incendies des municipalités environnantes. Rapide et versatile, cette motomarine peut se déplacer en eau peu profonde et sa stabilité assure des déplacements dans des endroits difficiles d'accès ou des eaux agitées, même à contrecourant. Le temps de réponse pour des sauvetages est ainsi grandement réduit et permet des approches rapides et sécuritaires. Six patrouilleurs seront mandatés cet été afin de s'assurer que les plaisanciers respectent la réglementation et les règles relatives à la navigation sur les lacs Écho, Connelly et de l'Achigan. Les pompiers et patrouilleurs recevront, une formation spécialisée qui leur permettra de maîtriser les rudiments de la conduite de ce genre de véhicule, au cours du mois de mai.

FEU DE PLEIN AIR

Avant de penser à faire un feu en plein air, il faut avoir obtenu un permis émanant du Service de sécurité incendies de votre municipalité. Pour obtenir un permis, l'utilisateur doit remettre au directeur du Service de prévention des incendies ou à l'officier de garde et/ou à son représentant :

- le nom, prénom, adresse et téléphone de l'utilisateur et le lieu d'utilisation;
- dans le cas d'une personne morale, le nom et l'adresse de son siège social ou d'une de ses principales places d'affaire;
- les noms, prénoms, adresses et téléphones des personnes en charge sur les lieux en l'absence de l'utilisateur;

Prenez note que le permis peut être obtenu via le site Internet de la Municipalité ou par téléphone et qu'il est valable pour trois (3) jours consécutifs. Pour faire une demande de permis de feu de plein air ou pour toutes informations supplémentaires visitez le site web de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des Hauteurs, J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2224

Mairie et direction générale p. 2223

Services aux citoyens p. 2221

Taxation p. 2222

Service des loisirs

450 563-2505, p. 2231
2252, chemin des Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2224
1255, chemin des Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242
2056, chemin des Hauteurs

Bibliothèque et culture

450 224-4137
2258, chemin des Hauteurs

Plage municipale

450 563-1745
873, chemin du lac-de-l'Achigan



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

[BIBLIOTHÈQUE]



Club de lecture

CRÉATURES FANTASTIQUES | 3-12 ANS

Cet été, place aux créatures fantastiques! Dragons, fées, licornes, sirènes, gnomes et géants sont à l'honneur dans le cadre de cette toute nouvelle édition du **Club de lecture** qui se déroulera à la bibliothèque, **du 16 juin au 25 août**. Pour y participer, il suffit de s'inscrire au comptoir. Profitez aussi de chaque visite à la bibliothèque pour accumuler des coupons de participation dans la boîte de tirage spéciale! Plus le nombre d'emprunts est élevé, plus les chances sont grandes de remporter l'un des dix combos comprenant un livre et un sac en denim créé par les talentueuses dames aux doigts de fée du **Cercle de Fermières**.

*ACTIVITÉ DE LANCEMENT

Samedi le 16 juin | entre 10 h 30 et 12 h

10 h 30 à 11 h | Heure du conte thématique avec Gil

11 h à 12 h | Réalisation d'un personnage fantastique en collage avec la présence de l'artiste Lise-Anne Bernatchez

*Inscription | 25 places disponibles | 450 224-4137

VENTE DE LIVRES USAGÉS

6 juillet de 10 h à 20 h et 7 juillet de 10 h à 15 h

Cette vente biannuelle, très appréciée des citoyens, est l'occasion rêvée de faire de belles trouvailles à petits prix.



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Heure du conte

19 mai | 10 h 30 à 11 h 30

16 juin | 10 h 30 à 12 h *Inscription requise

Juillet et août inclusivement | relâche saison estivale

Scrabble libre | 10 h à 12 h

Tous les jeudis de mai

Juin à août inclusivement | relâche saison estivale

Cercle de lecture | 10 h à 12 h

11 mai

Juin à août inclusivement | relâche saison estivale

HORAIRE

Mardi et mercredi | 13 h à 20 h

Jeudi et vendredi | 10 h à 20 h

Samedi | 10 h à 15 h

Info au www.saint-hippolyte.ca |  | 450 224-4137

Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs

